

## **ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU MARDI 14 OCTOBRE 2008**

**PROCÈS-VERBAL** de la réunion ordinaire du conseil municipal de la Ville de Clermont, tenue à l'hôtel de ville de Clermont, le 14 octobre 2008 à 20 heures.

Sont présents : *M. Éric Maltais, conseiller*  
*M. Luc Cauchon, conseiller*  
*M. Réal Asselin, conseiller*  
*Mme Noëlla Dufour, conseillère*  
*M. Rémy Guay, conseiller*

*Sous la présidence de Monsieur le maire Jean-Pierre Gagnon*

Étaient également présents :

*Mme Brigitte Harvey, assistante à la direction générale*  
*M. Daniel Desmarceaux, directeur des travaux publics*  
*M. Marc Buissières, directeur du service des loisirs*

### **NO. 8856-10-08**

#### **ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

Les membres du conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour adressé précédemment.

**Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Asselin, appuyé par monsieur le conseiller Rémy Guay et résolu unanimement que** l'ordre du jour de la présente séance soit adopté, en ayant soin de laisser le varia ouvert.

### **NO. 8857-10-08**

#### **ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX DU MOIS PRÉCÉDENT**

Les membres du conseil municipal ont pris connaissance des procès-verbaux du mois précédent; une copie dûment certifiée leur a été remise le vendredi 10 octobre 2008.

#### **Procès-verbaux transmis :**

- Assemblée ordinaire du mardi 9 septembre 2008
- Ouverture des soumissions, sel de déglacage, 3 octobre 2008 à 11 h
- Ouverture des soumissions, huile à chauffage et diesel, 3 octobre 2008 à 11 h 05
- Ouverture des soumissions, sable pour abrasif d'hiver, 3 octobre 2008 à 11 h 10

Il est par les présentes résolu que ces procès-verbaux soient acceptés.

### **NO. 8858-10-08**

#### **ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE SEPTEMBRE 2008**

Les comptes à payer du mois de septembre 2008 ont été présentés pour étude et approbation aux membres du conseil municipal.

La somme totale de ces comptes est de 775 635.28\$, certificat de crédit no. 08-10-7343 préparé par Mme Brigitte Harvey, assistante directrice générale. L'acceptation des comptes du mois est proposée par monsieur le conseiller Rémy Guay, appuyé par monsieur le conseiller Luc Cauchon et adoptée à l'unanimité.

## **ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU MARDI 14 OCTOBRE 2008**

---

### **NO. 8859-10-08 DÉLÉGATIONS ET REPRÉSENTATIONS**

---

**Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Asselin, appuyé par monsieur le conseiller Luc Cauchon et dûment résolu que** la Ville de Clermont accepte les délégations et représentations suivantes :

- 30<sup>ième</sup> anniversaire de l'Association des personnes handicapées de Charlevoix Inc. (deux billets) 60 \$
- Groupe d'Action des 50 ans et plus de Charlevoix 40 \$

### **NO. 8860-10-08 OCTROI DES AIDES FINANCIÈRES**

---

**Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Cauchon, appuyé par monsieur le conseiller Rémy Guay et dûment résolu que** la Ville de Clermont accorde l'aide financière suivante :

- Club les aventuriers de Charlevoix : bottin annuel 125 \$

**QUE** la présente résolution soit adressée à M. Benoit Côté, c.a. 249 rue John-Nairne, suite 120, La Malbaie, Qc G5A 1M4.

### **NO. 8861-10-08 SEL DE DÉGLAÇAGE, SAISON 2008-2009**

---

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Clermont a procédé par appel d'offres sur invitation afin d'obtenir des prix concernant la fourniture et la livraison de chlorure de sodium (sel de déglacage) pour la saison d'hiver 2008-2009;

**CONSIDÉRANT QUE** les soumissions reçues ont été ouvertes le 3 octobre 2008 et que la soumission conforme la plus avantageuse a été présentée par la compagnie Jocelyn Harvey Entrepreneur Inc. ;

**PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur le conseiller Réal Asselin, appuyé par madame la conseillère Noëlla Dufour et dûment résolu que** la Ville de Clermont accepte la soumission de la compagnie Jocelyn Harvey Entrepreneur Inc. au coût de 84,95 \$ la tonne métrique, plus les taxes applicables, totalisant une somme estimée de 62 326.76 \$.

La Ville de Clermont tient à remercier tous les soumissionnaires.

**QUE** la présente résolution soit adressée à monsieur Jocelyn Harvey, Jocelyn Harvey Entrepreneur Inc., 2480 boulevard de Comporté, La Malbaie, Qc. G5A 1N3, à monsieur Michel D'Amour, Mines Seleine, division de la Société Canadienne de Sel Ltée, 10701 Parkway, Ville d'Anjou, Qc, H1J 1S1, ainsi qu'à Sifto Canada.

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU MARDI 14 OCTOBRE 2008**

---

**NO. 8862-10-08**

**HUILE À CHAUFFAGE & DIÉSEL / SAISON 2008-2009**

---

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Clermont a procédé par appel d'offres sur invitation afin d'obtenir des prix d'huile à chauffage et de carburant diesel pour la prochaine année;

**CONSIDÉRANT QUE** les soumissions reçues ont été ouvertes le 3 octobre 2008;

**CONSIDÉRANT QUE** le prix de soumission est basé sur l'OBG, le coût de transport et les taxes applicables;

**CONSIDÉRANT QUE** le prix de l'OBG peut varier au moment de l'ouverture des soumissions, dépendamment de la date de préparation de la soumission par la compagnie soumissionnaire;

**CONSIDÉRANT QUE** le prix facturé sera de toutes façons, celui de l'OBG à la date de la commande et qu'il serait le même pour toutes les compagnies;

**CONSIDÉRANT QUE** les compagnies ne peuvent se différencier que par le coût demandé pour le transport;

**PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame la conseillère Noëlla Dufour, appuyée par monsieur le conseiller Éric Maltais et dûment résolu que** la Ville de Clermont accepte la soumission de la compagnie les Huiles Simon Giguère se détaillant ainsi :

Coût du transport de l'huile à chauffage :	0,0280 \$ / litre
Coût du transport du diesel d'été :	0.0280 \$ / litre
Coût du transport du diesel d'hiver :	0,0280 \$ / litre

La Ville de Clermont tient à remercier tous les soumissionnaires.

**QUE** la présente résolution soit adressée à monsieur Jean-Louis Lévesques, Les Huiles Simon Giguère, 520 rue Adanac, Beauport, Qc G1C 7B7, à monsieur Bernard Dallaire, La Coop Agrivoix, 2190 boul. de Comporté, La Malbaie, Qc G5A 1N2, ainsi qu'à monsieur Jacques Langevin, Les Huiles Desroches, 5150 Boul. Pierre-Bertrand Nord, Québec, Qc G2J 1B7.

**NO. 8863-10-08**

**SABLE POUR ABRASIF D'HIVER / SAISON 2008-2009**

---

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Clermont a procédé par appel d'offres sur invitation afin d'obtenir des prix pour la fourniture du sable pour abrasif d'hiver;

**CONSIDÉRANT QUE** les soumissions ont été ouvertes le 3 octobre 2008;

**CONSIDÉRANT QUE** la soumission la plus avantageuse a été présentée par la compagnie Jocelyn Harvey Entrepreneur Inc.;

**PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur le conseiller Réal Asselin, appuyé par monsieur le conseiller Luc Cauchon et dûment résolu que** la Ville de Clermont retient la soumission présentée par la compagnie Jocelyn Harvey Entrepreneur Inc. au prix de 5,40 \$ la tonne métrique et totalisant la somme de 6 095.25 \$ (taxes incluses).

## **ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU MARDI 14 OCTOBRE 2008**

La Ville de Clermont tient à remercier tous les soumissionnaires.

**QUE** la présente résolution soit adressée à monsieur Jocelyn Harvey, Jocelyn Harvey Entrepreneur Inc., 2480 boul. de Comporté, La Malbaie, QC, G5A 1N3, à monsieur Bernard Harvey, Aurel Harvey & Fils Inc., 544 Chemin de la Vallée, La Malbaie, Qc, G5A 1C5 ainsi qu'à M. Rosaire Dallaire, Béton Dallaire Ltée, 14 route 138, Clermont, QC, G4A 1E9.

**NO. 8864-10-08**

**TÉLÉPHONIE IP / MRC DE CHARLEVOIX-EST**

---

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Clermont souhaite optimiser les sommes investies dans la construction du réseau de fibres optiques sur son territoire ;

**CONSIDÉRANT** les possibilités offertes par ce réseau;

**CONSIDÉRANT QUE** l'implantation de la téléphonie IP constitue l'une de ces possibilités;

**CONSIDÉRANT** la résolution 08-05-07 du Conseil des maires par laquelle il est dûment résolu que la MRC participe au processus d'appel d'offres conjoint avec la Commission scolaire de Charlevoix et la MRC de Charlevoix en mandatant la Société GRICS pour la rédaction d'un cahier de charges pour l'implantation de la téléphonie IP dans les bâtiments municipaux et scolaires de Charlevoix;

**CONSIDÉRANT** l'invitation lancée par la MRC de Charlevoix-Est qui souhaite que les municipalités de son territoire se joignent à elle et à ces deux partenaires dans le processus d'appel d'offres conjoint;

**CONSIDÉRANT QUE** le projet d'implantation de la téléphonie IP a été estimé à près de 325 000 \$ pour l'ensemble des partenaires (Commission scolaire + 2 MRC), dont environ 100 000 \$ pour la MRC de Charlevoix-Est;

**CONSIDÉRANT QUE** la réalisation d'un tel projet permettra des économies à moyen terme, notamment en raison de la diminution du nombre de lignes téléphoniques et/ou, à tout le moins, permettra de rendre nos organisations plus performantes en matière de téléphonie;

**PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Luc Cauchon, appuyé par monsieur le conseiller Rémy Guay et résolu** unanimement ce qui suit :

- que la ville de Clermont participe au processus d'appel d'offres conjoint de la MRC de Charlevoix-Est, de la Commission scolaire de Charlevoix et de la MRC de Charlevoix;
- que la ville de Clermont, si les résultats de l'appel d'offres lui conviennent, s'engage à contribuer au projet pour le financement des immobilisations selon le budget prévisionnel qui sera proposé par le consultant selon les besoins de chaque partenaire (Commission scolaire, MRC (2), municipalités);
- que la municipalité accepte de payer les services de la Société GRICS et les autres frais inhérents en ce qui concerne le cahier d'appel d'offres et tout le processus de soumissions;
- que la municipalité mandate Mme Caroline Dion, directrice générale adjointe de la MRC pour représenter les intérêts de la municipalité en siégeant au comité de suivi du projet d'implantation de la téléphonie IP à l'intérieur des bâtiments municipaux et scolaires dans Charlevoix.

**QUE** la présente résolution soit adressée à madame Caroline Dion, directrice générale adjointe, MRC de Charlevoix-Est, 172 boulevard Notre-Dame, Clermont, Québec G4A 1G1.

**NO. 8865-10-08  
PERMIS POUR MUSIQUE À L'EXTÉRIEUR DE L'ÉGLISE –  
PÉRIODES DES FÊTES**

---

**CONSIDÉRANT QUE** la Fabrique de Clermont a demandé à la municipalité l'autorisation de faire jouer de la musique à l'extérieur de l'Église de Clermont, les 24, 25 et 31 décembre 2008 ainsi que le 1<sup>er</sup> janvier 2009;

**CONSIDÉRANT QUE** le règlement VC-341-04-5 concernant les nuisances publiques prévoit à l'article 4 la possibilité du conseil municipal d'autoriser par résolution l'émission d'un permis spécifique et ce à certaines conditions;

**PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur le conseiller Réal Asselin, appuyé par monsieur le conseiller Luc Cauchon et dûment résolu que** le conseil municipal de la Ville de Clermont autorise l'émission d'un permis pour faire jouer de la musique à l'extérieur de l'Église de Clermont les 24, 25 et 31 décembre 2008 et le 1<sup>er</sup> janvier 2009, entre 10 h et 17 h.

**QUE** la présente résolution soit adressée à la Fabrique de Clermont, 20 rue des Érables, Clermont, Qc ainsi qu'à la Sûreté du Québec de la MRC de Charlevoix-Est, 168 Boul. Notre-Dame, Clermont, Qc G4A 1G1.

**NO. 8866-10-08  
NOMINATION D'UN POMPIER VOLONTAIRE**

---

**ATTENDU QUE** monsieur Pierre Boudreault, directeur du service incendie a fait connaître au conseil municipal la nécessité de nommer un nouveau pompier volontaire ;

**ATTENDU QUE** monsieur Louis Desbiens a exprimé le désir de se joindre à l'équipe des pompiers volontaires de la municipalité et que l'Association des pompiers en a recommandé la nomination ;

**PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame la conseillère Noëlla Dufour, appuyée par monsieur le conseiller Réal Asselin et dûment résolu que** le conseil municipal de la Ville de Clermont procède à la nomination suivante à titre de pompier volontaire :

- M. Louis Desbiens, 7 rue du Parc Boulianne, Clermont, G4A 1B2

**QUE** la présente résolution soit adressée à monsieur Louis Desbiens ainsi qu'à M. Pierre Boudreault, directeur du service des incendies de la Ville de Clermont.

**NO. 8867-10-08  
PERMIS DE RÉNOVATION / PIIA / MARC LAPOINTE**

---

**CONSIDÉRANT QUE** monsieur Marc Lapointe a déposé une demande pour la rénovation des lucarnes et le recouvrement de la toiture avec du bardeau d'asphalte de marque IKO Cambridge de couleur bois flottant et le recouvrement des soffites et des fascias avec de l'aluminium de couleur # 6700 de la compagnie Résidentiel pour sa résidence située au 30 rue Maisonneuve à Clermont;

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU MARDI 14 OCTOBRE 2008**

---

**CONSIDÉRANT QUE** l'immeuble affecté par cette demande fait partie intégrante du Plan d'implantation et d'intégration architecturale et doit obtenir l'aval du comité consultatif d'urbanisme;

**CONSIDÉRANT QUE** les rénovations proposées sont conformes au Règlement de zonage de la municipalité;

**CONSIDÉRANT QUE** la demande respecte les critères et objectifs du Règlement relatif aux PIIA # VC-403-07;

**CONSIDÉRANT QUE** le comité consultatif d'urbanisme a recommandé l'acceptation du projet de rénovation tel que présenté;

**PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Éric Maltais, appuyé par monsieur Rémy Guay et dûment résolu que** le conseil municipal de la Ville de Clermont accepte les rénovations proposées et recommande à l'inspecteur municipal l'émission du permis requis.

**QUE** la présente résolution soit adressée à M. Julien Lavoie, inspecteur municipal.

**NO. 8868-10-08**

**INSTALLATION DE DEUX ENSEIGNES COMMERCIALES / 9096-3653  
QUÉBEC INC. / SALON DE QUILLES DE CLERMONT**

---

**CONSIDÉRANT QUE** M. Mathieu Chouinard, pour le Salon de quilles de Clermont a déposé au comité une demande d'affichage pour l'installation de deux enseignes commerciales sur mur pour son commerce situé au 27 boulevard Notre-Dame à Clermont;

**CONSIDÉRANT QUE** tout projet d'enseigne fait partie intégrante du Plan d'implantation et d'intégration architectural relatif à l'affichage et doit obtenir l'aval du comité consultatif d'urbanisme;

**CONSIDÉRANT QUE** les enseignes proposées avec le blanc comme couleur de fond ne s'harmonisent pas avec les couleurs du bâtiment;

**CONSIDÉRANT QUE** les enseignes proposées sont composées uniquement d'éléments linéaires;

**CONSIDÉRANT QUE** la demande ne respecte pas les critères et objectifs du Règlement relatif aux PIIA # VC-403-07;

**CONSIDÉRANT QUE** le comité consultatif d'urbanisme a recommandé le refus de la demande proposée;

**PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame la conseillère Noëlla Dufour, appuyée par monsieur le conseiller Éric Maltais et dûment résolu que** le conseil municipal de la Ville de Clermont refuse les enseignes proposées.

**QUE** la présente résolution soit adressée à M. Julien Lavoie, inspecteur municipal.

**NO. 8869-10-08  
INSTALLATION D'UNE ENSEIGNE COMMERCIALE / PERFORMANCE  
FORD LTÉE**

---

**CONSIDÉRANT QUE** M. André Lajoie, pour Performance Ford Ltée a déposé au comité une demande d'affichage pour l'installation d'une enseigne commerciale sur socle pour son commerce situé au 128 boulevard Notre-Dame à Clermont;

**CONSIDÉRANT QUE** tout projet d'enseigne fait partie intégrante du Plan d'implantation et d'intégration architectural relatif à l'affichage et doit obtenir l'aval du comité consultatif d'urbanisme;

**CONSIDÉRANT QUE** l'enseigne proposée est conforme au Règlement de zonage de la municipalité;

**CONSIDÉRANT QUE** la demande respecte les critères et objectifs du Règlement relatif aux PIIA # VC-403-07;

**PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur le conseiller Réal Asselin, appuyé par madame la conseillère Noëlla Dufour et dûment résolu que** le conseil municipal de la Ville de Clermont accepte l'installation d'une enseigne commerciale et recommande à l'inspecteur municipal l'émission du permis requis.

**QUE** la présente résolution soit adressée à M. Julien Lavoie, inspecteur municipal.

**NO. 8870-10-08  
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE / MONSIEUR PATRICE TREMBLAY**

---

**CONSIDÉRANT QUE** M. Patrice Tremblay demeurant au 17 rue du Versant, a déposé une demande de dérogation mineure le 16 septembre 2008, afin de réputer conforme la construction d'un mur de soutènement à une hauteur de trois mètres soixante-six (3,66 m) alors que l'article 10.3.4 du Règlement de zonage numéro VC-356-90 de la ville de Clermont stipule que la hauteur maximale autorisée est de deux mètres (2 m) pour un mur de soutènement assurant un angle par rapport à l'horizontale égal ou supérieur à 45 degrés (45 °).

**CONSIDÉRANT QUE** cette propriété est située dans le secteur de la rue du Versant, là où il y a une dénivellation importante avec la rue Beloeil;

**CONSIDÉRANT QUE** le refus de la demande de dérogation mineure empêcherait le propriétaire d'utiliser une grande partie de sa cour arrière;

**CONSIDÉRANT QU'**il y aurait peu d'impact sur les propriétés voisines;

**CONSIDÉRANT QUE** le comité consultatif d'urbanisme a recommandé au conseil municipal l'acceptation de la dérogation mineure telle que présentée à la condition d'y ajouter une haie à la base afin de diminuer l'effet visuel du béton;

**PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur le conseiller Éric Maltais, appuyé par monsieur le conseiller Rémy Guay et dûment résolu que** le conseil municipal de la Ville de Clermont accepte la dérogation mineure avec le respect de la condition proposée par le comité consultatif d'urbanisme, soit la pose d'une haie à la base et recommande à l'inspecteur municipal l'émission du permis requis.

**QUE** la présente résolution soit adressée à M. Julien Lavoie, inspecteur municipal.

**NO. 8871-10-08**

**MANDAT AU GROUPE-CONSEIL ROCHE LTÉE / RUE DES VIEUX-MOULINS**

---

**CONSIDÉRANT QUE** par sa résolution no. 8548-04-07, la Ville de Clermont octroyait un mandat de services professionnels à la firme Roche Ltée pour des travaux d'égout sur le chemin des Vieux-Moulins;

**CONSIDÉRANT QUE** suite à des études plus approfondies, il s'est avéré requis d'effectuer des travaux de stabilisation de la chaussée et des talus plus importants que prévus initialement;

**PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur le conseiller Réal Asselin, appuyé par monsieur le conseiller Luc Cauchon et dûment résolu que** la Ville de Clermont mandate la firme Roche Ltée à effectuer les plans et devis des travaux de stabilisation de la chaussée et des talus, conformément à leur offre de service en date du 30 septembre 2008;

**QUE** la présente résolution soit adressée à la firme Roche Ltée, 3075 Chemin des Quatre-Bourgeois, bureau 300, Québec, Qc G1W 4Y4

**NO. 8872-10-08**

**VARIATIONS BUDGÉTAIRES AU 30/09/2008**

---

**ATTENDU QUE** la Ville de Clermont a adopté le règlement VC-406-08 en matière de délégation, de contrôle et de suivi budgétaire;

**ATTENDU QUE** l'article 2 détermine le pouvoir accordé aux employés d'autoriser des dépenses, dans les limites approuvées pour chacun des postes budgétaires dont il a la responsabilité, selon la politique des variations budgétaires en vigueur;

**ATTENDU QUE** par sa résolution no. 8838-08-08, la Ville de Clermont adoptait la politique de variations budgétaires applicable dans le cadre du règlement VC-406-08;

**ATTENDU QU'après** étude du rapport budgétaire au 31 août 2008, certains postes de dépenses excédaient la limite autorisée par la politique de variations budgétaire

**ATTENDU QUE** les employés responsables des postes budgétaires visés ont proposé les virements nécessaires afin de régulariser la situation et que ces virements ont été approuvés par la direction générale;

**ATTENDU QU'en** vertu de l'article 3.5 de la politique de variation budgétaire, le directeur général procède au dépôt de la liste des variations budgétaires autorisées;

**PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Luc Cauchon, appuyé par le conseiller Éric Maltais et dûment résolu que** le conseil municipal accepte le dépôt de la liste des variations budgétaires au 30 septembre 2008.



## **ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU MARDI 14 OCTOBRE 2008**

---

<b># Grand-livre DE</b>	<b># Grand-livre A</b>	<b>Description du Compte</b>	<b>DÉBIT</b>	<b>CRÉDIT</b>
02 320 06 522		Entretien et réparation – bâtisse		1 500.00 \$
	02 33006 515	Loc. camion et niv. déneigement	1 500.00 \$	
02 320 06 532		Terrain chemin mur sout. Défric.		5 000.00 \$
	02 32007 623	Trottoirs et chaînes de rues	2 500.00 \$	
	02 32007 638	Diesel (Machineries voirie)	2 500.00 \$	
02 320 07 621		Achat de gravier		4 000.00 \$
	02 33006 515	Location camion et niv. déneig.	4 000.00 \$	
02 715 05 412		Professionnels		2 000.00 \$
02 715 06 522		Loc. entr. et rép. (ch. Sports)		2 000.00 \$
02 717 07 695		Activités supplémentaires		2 000.00 \$
	02 71306 522	Ent. et rép. (patinoires)	6 000.00 \$	
02 130 01 141		Empl. Plein temps régulier		15 945.00 \$
	02 13002 141	Surnuméraires réguliers	15 945.00 \$	
02 130 01 145		Empl. plein temps vacances		985.00 \$
	02 13002 145	Surnuméraires vacances	985.00 \$	
02 130 01 222		R.R.Q.		475.00 \$
	02 13002 222	R.R.Q.	475.00 \$	
02 130 01 232		Assurance – emploi		715.00 \$
	02 13002 232	Assurance – emploi	715.00 \$	
02 130 01 242		F.S.S.		340.00 \$
	02 13002 242	F.S.S.	340.00 \$	
02 13001 262		R.Q.A.P. (assurance Parentale)		750.00 \$
	02 13002 262	R.Q.A.P.	750.00 \$	
02 13001 280		Assurance Groupe		110.00 \$
	02 13002 280	Assurance Groupe	110.00 \$	
02 220 02 141		Pompiers volontaires réguliers	7 000.00 \$	
	02 2205 454	Formation personnelle		7 000.00 \$
02 723 07 693		Fonds roulement bibliothèque		3 850.00 \$
	22 71561 726	Ameublement équip. bur. loisirs	3 850.00 \$	

### **AVIS DE PRÉSENTATION**

---

Monsieur le conseiller Réal Asselin, présentera ou verra à présenter un nouveau règlement concernant la constitution d'un fonds local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques.

Madame la conseillère Noëlla Dufour présentera ou verra à présenter un nouveau règlement visant la modification du règlement no. VC-394-07-2 déterminant le taux des taxes imposées pour l'année budgétaire 2008 et ce en vue de la taxation de l'année budgétaire 2009.

Monsieur le conseiller Luc Cauchon, présentera ou verra à présenter un nouveau règlement concernant les nuisances publiques et le bon ordre et la paix.

### **DIVERS**

Des informations ont été demandées concernant l'avis de présentation du nouveau règlement sur les nuisances publiques et le bon ordre et la paix.

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU MARDI 14 OCTOBRE 2008**

---

**NO. 8873-10-14  
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

---

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Asselin et dûment résolu que l'assemblée soit levée à 20 h 30.

---

**Jean-Pierre Gagnon, maire**

---

**Brigitte Harvey  
Assistante directrice générale**

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU MARDI 14 OCTOBRE 2008**

---

**LISTE DES CHÈQUES DU MOIS DE SEPTEMBRE 2008**

<b># CHÈQUE</b>	<b>NOM DU FOURNISSEUR</b>	<b>MONTANT</b>
213082	Donald Landry	178.40 \$
213083	Pierre Brassard	262.61 \$
213084	Raymond Arcand	172.60 \$
213085	Raymond Arcand	59.90 \$
213086	Donald Simard	143.28 \$
213185	Hydro Québec	1 837.93 \$
213186	Telus Mobilité	126.26 \$
213187	Ville La Malbaie	1 150.00 \$
213188	Visa Desjardins	28.22 \$
213189	Fondation Terry Fox	50.00 \$
213190	Hockey Jeunesse de Clermont	5 000.00 \$
213191	Brigitte Harvey	110.20 \$
213192	Jacques Lavoie	245.81 \$
213193	Denis Boivin	306.10 \$
213194	Nicolas Savard	128.74 \$
213195	CLD de la MRC Charlevoix-Est	50.00 \$
213196	Jean-Marie Dufour	3.21 \$
213197	Rosaire Dallaire	11.77 \$
213198	Jean-Louis Rochefort	11.77 \$
213199	Ghislain Gagnon	7.49 \$
213200	Daniel Harvey	18.19 \$
213201	Jacques Guerin	127.33 \$
213202	Clermont McNicoll	64.20 \$
213203	Gaetan Tremblay	153.01 \$
213204	Éric Arpin, Valerie Gosselin	26.75 \$
213205	Jean-Marie Simard	161.57 \$
213206	Chemin de Fer de Charlevoix	38.52 \$
213207	Benoit Desbiens	211.86 \$
213208	Hydro Québec	22 882.75 \$
213209	Bell Canada	6.92 \$
213210	Vidéotron	43.32 \$
213211	Clément McNicoll	55.64 \$
213212	Hélène Brassard	152.03 \$
213213	Marc-André Gaudreault	254.14 \$
213214	Bibliothèque Municipale	10 000.00 \$
213215	Financière Banque Nationale	10 459.10 \$
213216	Fédération Québécoise	56.44 \$
213217	Produits Forestiers Donohue	203.30 \$
213218	Comité Balle-Molle Mineur	195.00 \$
213219	Motel Castel de la Mer	553.09 \$
213220	Bell Canada	925.44 \$
213221	Autocar Charlevoix Inc.	518.10 \$
213222	Ministre des Finances	68.40 \$
213223	Donald Simard	143.28 \$
213224	A.B. – Weber America Inc.	6 772.85 \$
213225	Acier Loubier Inc.	558.17 \$
213226	Agrivoix	70.86 \$
213227	Aero-Feu Ltée	315.57 \$
213228	Attaches Trans-Québec	69.42 \$
213229	Sylvain-Marc Bélanger	9 788.53 \$
213230	Bernard Lajoie Enr.	684.59 \$
213231	Béton Dallaire	200.72 \$
213232	Biblio de la Capitale	2 197.44 \$
213233	Bodycote Canada	358.96 \$
213234	André Bouchard	100.00 \$
213235	Kathya Bouchard	75.00 \$
213236	Pierre Boudreault	126.69 \$

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU MARDI 14 OCTOBRE 2008**

---

213237	Cam-Trac Bernieres Inc.	194.41 \$
213238	La Capitale Gest. Financ	64.40 \$
213239	Cegep de Jonquière	865.17 \$
213240	Centre de pneus GCR	574.07 \$
213241	Claude Couturier Inc.	180.53 \$
213242	Club les Caroussels	70.46 \$
213243	Colis Express Maco	109.20 \$
213244	Les Commerçants de la Chaudière	12.30 \$
213245	Communications Charlevoix	718.51 \$
213246	Corporate Express	227.91 \$
213247	Couche-Tard Irving	176.04 \$
213248	Design Inc.	3 032.96 \$
213249	Dollarama	63.21 \$
213250	Domaine Forget	320.00 \$
213251	Dufour Chevrolet Oldsmobile	118.52 \$
213252	École Secondaire du plateau	300.00 \$
213253	Équipements GMM Inc.	159.56 \$
213254	Équipements Plannord Ltée	4 938.88 \$
213255	Les Extincteurs Charlevoix	80.32 \$
213256	Fondation Pompiers du Québec	132.56 \$
213257	Formules Municipales Ltée	119.77 \$
213258	Danielle Fortier	75.00 \$
213259	Fortin Carlos, Avocat	45.99 \$
213260	F. Martel & Fils Inc.	432.48 \$
213261	Franco Moteurs Electricque	198.67 \$
213262	Garage Francis Bouchard	52.62 \$
213263	Garage Paul Tremblay	1 114.02 \$
213264	Groupe AST (1993) Inc.	84.66 \$
213265	Groupe CCL	90.30 \$
213266	Guillevin International	234.22 \$
213268	Henri Jean & Fils Inc.	1 130.98 \$
213269	Hydro Québec	2 115.79 \$
213270	Imprimerie Charlevoix	351.04 \$
213271	Intersport	39.49 \$
213272	Jocelyn Harvey, Entrepreneur	43 950.39 \$
213274	Jos. Lapointe & Fils Ltée	684.87 \$
213275	Sécurité Kolossal	654.12 \$
213276	Jean-Noël Labranche	175.00 \$
213277	Lignco Sigma Inc.	5 646.04 \$
213278	Lou-Tec	24.38 \$
213279	Marché Gravel J.R. Inc.	232.84 \$
213280	M.G. Services Enr.	195.84 \$
213281	Motion Industries Canada	246.15 \$
213282	Mouvement Action Chômage	20.00 \$
213283	Napa La Malbaie	558.17 \$
213284	Office Municipal d'habitation	3 378.00 \$
213285	Pépinère Charlevoix	130.58 \$
213286	Pièces D'autos La Malbaie	9.38 \$
213287	Plomberie & Chauffage CTL	377.10 \$
213288	Produits BCM Ltée	1 366.36 \$
213289	Produits Sanitaires Optimum	303.16 \$
213290	Les Publications le Peuple	521.13 \$
213291	Réal Huot Inc.	2 076.14 \$
213292	René Lapointe & Fils Ltée	65.91 \$
213293	Nicolas Savard	39.20 \$
213294	Service de Roulements S.M.	220.38 \$
213295	Solugaz	891.56 \$
213296	S.P.C.A. Charlevoix Inc.	3 856.00 \$
213297	S.S.Q. Mutuelle D'Ass. Groupe	5 837.86 \$
213298	Station D.S. Dufour Enr	700.00 \$
213299	Station Service Luc Audet	28.00 \$
213300	Stelem	101.59 \$
213301	Stéréo Plus	72.52 \$

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU MARDI 14 OCTOBRE 2008**

---

213302	Synd. Empl. Mun. Clermont	661.93 \$
213303	Robert Thivièrge	2 814.15 \$
213304	Valère D'Anjou Inc.	136.06 \$
213305	Guy Verreault	120.00 \$
213306	Ville La Malbaie	7 417.00 \$
213307	Vitrierie Roméo Coté Inc.	86.08 \$
213308	Wesco Distribution Canada	1 312.06 \$
213309	Dufour Honda	57.81 \$
	<b>Total des chèques</b>	<b>181 913.27 \$</b>

**PAIEMENTS AUTOMATIQUES**

Receveur du Canada	1 165.90 \$	
Receveur du Canada	2 998.62 \$	
Receveur du Canada	813.74 \$	
Receveur du Canada	1 546.15 \$	
Ministère du Revenu	5 877.32 \$	
Ministère du Revenu	5 762.61 \$	
Ministère du Revenu	3 204.10 \$	
Ministère du Revenu	831.29 \$	
Standard Life	4 075.12 \$	
Fonds de solidarité	6 073.06 \$	
Financière Banque National	36 400.00 \$	
Financière Banque National	473 800.00 \$	
Caisse populaire de Clermont	85.74 \$	
	<b>Total des paiements automatiques</b>	<b>542 633.65 \$</b>

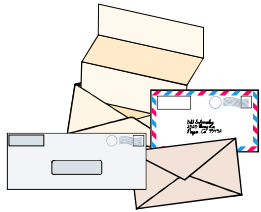
**TOTAL DU FONDS 1 Administration générale 724 546.92 \$**

**# CHÈQUE NOM DU FOURNISSEUR MONTANT**

**TOTAL DU FONDS 2 Eau potable La Malbaie**

FONDS	DESCRIPTION	MONTANTS
1	Liste des déboursés	181 913.27 \$
	Liste des prélèvements	542 633.65 \$
	Salaires septembre 2008	51 088.36 \$
<b>TOTAL</b>		<b>775 635.28 \$</b>

(N.B. Voir les revenus de refinancement du règlement VC 377-98-2 au montant de 464 418.76 \$ qui viennent diminuer le total des dépenses du mois de septembre 2008)



**REGISTRE DE CORRESPONDANCE**

**08-09-10 (MERCREDI)**

- CSST  
Demande d'inscription au Guichet CSST
- Mouvement Action Chômage Charlevoix  
Renouvellement de carte de membre

**08-09-11 (JEUDI)**

- Ministère des Affaires municipales et des régions  
Mise à jour répertoire des municipalités
- Tournoi provincial de hockey Inter-Hôpitaux 2009  
Demande de subvention 32<sup>e</sup> Édition du tournoi les 20 et 21 mars 2009
- Recypro  
Récupération et recyclage de matériel informatique et électronique

**08-09-16 (MARDI)**

- Finances Québec  
Ouverture des soumissions – procès-verbal – refinancement 265 600 \$

**08-09-19 (VENDREDI)**

- Les Experts en sinistres SCM  
Refoulement d'égout le 8 septembre 2008 – 72 boul. Notre-Dame
- Hydro-Québec  
Proposition de changement du tarif G au tarif M – 31 rue Larouche

**08-09-22 (LUNDI)**

- Fonds de solidarité FTQ  
Campagne en milieu de travail
- Sobeys Québec  
Projet de développement durable – Fonds Ecomunicipalité IGA
- CAUCA  
Entente avec les nouvelles compagnies de télécommunications
- Lemieux Nolet  
Avis de la taxation présumée des comptes - Faillite Marcel Lapointe

**08-09-24 (MERCREDI)**

- CSST  
Autorisation d'accès à des dossiers accordée au Groupe AST Inc.

## **ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU MARDI 14 OCTOBRE 2008**

---

### **08-09-25 (JEUDI)**

- Lynne Harvey, 72 boulevard Notre-Dame  
Refoulement d'égout causé par les racines d'arbres
- Réseau Biblio de la Capitale-Nationale et de la Caudière-Appalaches  
Taux de tarification pour 2009

### **08-09-26 (VENDREDI)**

- Ministère de la Sécurité publique Québec  
(deuxième versement)

### **08-09-29 (LUNDI)**

- Formation Alpha Charlevoix  
Demande d'autorisation d'utiliser le local d'informatique de la bibliothèque

### **08-09-30 (MARDI)**

- MRC de Charlevoix-Est  
Lettre adressée à Luc Sauvageau de la Dir. générale de l'évaluation foncière au sujet de la désynchronisation du rôle d'évaluation
- Ministère de la sécurité publique  
Estimation du poste budgétaire relatif à la contribution des services policiers de la SQ

### **08-10-01 (MERCREDI)**

- Groupe-Conseil Environnement  
Nouveau directeur
- Club Moto-Neige Les Aventuriers de Charlevoix Inc.  
Demande de commandite pour le bottin 2008-2009
- Nadia Chapdelaine, 5 rue Larouche  
Demande pour faire l'acquisition d'un terrain de 100 X 100, près de la caisse

### **08-10-03 (VENDREDI)**

- Conférence régionale des élus  
Invitation au Forum pour des collectivités amies des aînés
- Gouvernement du Québec – ministre responsable des Aînés  
Soutien aux initiatives visant le respect des aînés

### **08-10-07 (MARDI)**

- Mélanie Jobin  
Offre de services dans le domaine de la comptabilité
- Association des personnes handicapées de Charlevoix Inc.  
Invitation au 30<sup>e</sup> anniversaire de l'association

### **08-10-09 (JEUDI)**

- Hydro-Québec  
Confirmation du changement de tarif avec puissance souscrite

***ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU MARDI 14 OCTOBRE 2008***

---

- Ministère des Ressources naturelles et de la Faune  
Avis de renouvellement du certificat de producteur forestier
- UQAM  
Enquête sur les choix en aménagement
- CPE Pignons sur Rue  
Entente en cas d'urgence

**08-10-10 (VENDREDI)**

- Roche Ltée  
Offre de services professionnels – travaux de stabilisation de la chaussée et du talus